



Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur

22 JUIN 2019 – LEVALLOIS PERRET – Hôtel EVERGREENN

Présents : Joël DHUMEZ Président,

Céline DAUL MECHOUAR, Gilles LE DUGOU, Alain SZENICER, Rodolphe REDON, Liliane LAURENT, Yvon NUGEL, Christine DE PESTEL, André MONROCHE, Geneviève PETEY, Virgile RENAUDIE, Philippe SUISSE, Sarah TRIBOU, Isabelle COQUIARD, Stéphane MUNOZ

Invités : Thierry MARDARGENT, Guillaume LIVONNEN

Présidents de ligue : Christian AUDIE, Stéphane BARRERE, AUDIE Christian, Laurent RAGOT, MARYE Pascal

Absents excusés : Marlène CIESLIK, Alice DE ROBILLARD, Virgile RENAUDIE, Isabelle BAUDEAN, Nicolas METAY, Virginie LANNIER.

Début de séance : 09h00

ORDRE DU JOUR

➤ **Approbation du CR du CD du 04 mai 2019 - Annexe 1**

Approuvé à l'unanimité

➤ **DTN**

- Sélection équipe de France Assaut

On attend la liste des inscrits en international afin de décider qui la fédération française pourra sélectionner comme athlète pour les championnats d'Europe à Budapest en Hongrie.

- Sélection Pôle France Toulouse

Tous ont été acceptés au CREPS, le 06 juillet 2019, les athlètes seront accueillis avec leur parent au PÔLE. A noter que tous ces tireurs(es) sont issus(es) de la filière Jeune.

- Sélection dispositif d'accompagnement individuel

Les 10 candidats sont identifiés et tout est en ordre.

- Action fête du Sport / Journée Olympique

L'action fête du Sport aura lieu les 22 et 23 juin 2019. Le club de Fontainebleau fait des initiations pendant deux jours.

Tous les sports olympiques sont à la Concorde demain.

- Divers
 - Championnat du monde en Tunisie : toutes les filles sont en finale, tous les garçons également sauf un français éliminé en qualification. Les juniors sont tous champions sauf un.
 - 20 candidats pour le DE ce qui est très satisfaisant.
 - Commotion cérébrale : Au 1^{er} janvier 2020, quand un sportif fera un combat le médecin pourra, via un smartphone, indiquer s'il y a eu une commotion cérébrale. Cette information sera visible par les autres disciplines. L'organisateur pourrait aussi vérifier sur cette plateforme que le tireur peut boxer. Le numéro d'identification du tireur (se) est le même que celui du permis de combattre et non pas celui de la licence. Apparemment, le principe est simple mais la partie technique reste complexe. De plus, il faudra prendre en compte la RGPD. Le permis de combattre concernerait les disciplines suivantes : Savate boxe française, boxe anglaise, thaï et kick boxing.

➤ **Projet de création d'une spécialisation « Enseignement Jeune Public » pour la Savate bâton défense (M. J. PINHEIRO) - Annexe 2**

Un travail est en cours sur le sujet depuis un an. De nombreux contacts avec un pédopsychiatre ont eu lieu, José PINHEIRO précise qu'une demande existe pour faire face aux raquettes, agressions et autres. Il stipule qu'il s'agit de la même logique que pour les adultes, on n'apprend pas à se battre mais à se défendre et à gérer ce stress.

Le travail engagé sur ce projet est réalisé avec des personnes du service public, de l'éducation nationale, et de la Savate (moniteurs diplômés).

Des réflexions ont été posées sur trois sujets : techniques, physiques et pédagogiques. A ce jour, une formation pour des enfants de moins de 16 ans n'est pas possible pour la savate défense alors qu'on sait faire avec des enseignants compétents. Quelques précisions et explications apportées par les deux intervenants :

- Disparition inquiétante en hausse, ces disparitions ne sont pas à confondre avec la fugue
- Un enfant sur dix a déjà été harcelé dans le milieu scolaire
- 5% d'entre eux l'ont été très sérieusement avec des problèmes qui en découlent ; problèmes à la maison, problèmes scolaires, parfois suicide.

La pratique proposée sera bien évidemment très mesurée. La légitime défense et l'éthique de la Savate seront respectées.

Plusieurs items ; savoir dire non, savoir chuter, se relever, fuir, alerter, etc. Pourquoi ne pas inculquer des notions de secours à personne aux enfants à partir de 10 ans.

Les intervenants insistent sur le fait qu'il faut prendre le train en marche et ne pas laisser les autres le faire. Nous savons faire et avons les compétences techniques, pédagogiques et historiques.

Cette formation serait à intégrer au CQP. Ce projet sera testé cet été lors du stage national.

Approbation du Comité Directeur sur la continuité du travail engagé et ensuite enseigné au moins de 16 ans.

Approuvé à l'unanimité pour application en 2020. Un délai de 1 an pour cadrer et finaliser le contenu de cette formation.

➤ **CNCCB**

L'Assemblée Générale Extraordinaire s'est déroulée hier soir. Celle-ci s'est très bien passée, dans une ambiance sereine et constructive. L'assemblée pour les statuts nécessitait 26 voix sur 30, le quorum n'a pas été atteint.

L'Assemblée Générale Ordinaire a pu se tenir avec les 16 voix nécessaires.

Quelques changements dans le règlement ; proposition de mise à disposition d'un kit de communication pour les clubs afin qu'ils puissent s'en servir lors des forums. Intensifier la collaboration avec les ligues.

Point sur les compétitions :

- Championnat de France à Clermont Ferrand
- Challenge vétérans à Nancy

Commission d'arbitrage : fixation, commande et objectifs validés. A noter 4 nouveaux membres (4 jeunes)

Action menée avec le service développement de la fédération.

Retravailler les nominations des référents Régions (plus de présence technique pour accompagner les clubs)

➤ **CNC**

- CR et ses propositions de la réunion du samedi 18 et dimanche 19 mai 2019 - *Annexe 3*

La CNC propose de revenir sur la forme actuelle du tournoi qualificatif Elite A.

Du tournoi repasser en élimination directe (8^e, quart, demi et finale) ; ce qui n'occasionnerait qu'un déplacement supplémentaire et permettrait de mettre en valeur les tireurs et éviter les rencontres de type « assaut appuyés » constatées lors des tournois.

Approuvé à l'unanimité

Rassembler la pratique de la Savate avec celle de la Savate Pro.

Non, mais une demande est faite pour revoir la règle des arbitrages pour servir la fluidité des échanges. Rodolphe REDON répond que l'on demande à assouplir les règles mais cela vient en contradiction avec le fait de ne pas vouloir rassembler la pratique de la Savate et de la Savate Pro.

Une demande est également faite pour différencier les officiels Assaut et Combat.

Demande prise en compte par la CNA (Rodolphe REDON).

Proposition également de baisser le montant des bourses du Savate Pro Tour, pour les organisateurs, dans le but de relancer celui-ci.

Championnat de France 2^e série : proposition de passer en tournoi à la place d'élimination directe au niveau National.

Approuvé à la majorité, 1 abstention.

Une demande des clubs est faite pour que les finales Élite A en Province ne soient plus divisées en deux et faire toutes les finales au même endroit comme à Coubertin.

Proposition de combat Série 2 à partir de Cadet 2^e année et Juniors 1^{re} année (championnat de France Premium).

Le cadet 2^e année peut choisir cette option, il n'y a pas d'obligation. Si le cadet 2^e année choisit le combat, il ne peut pas faire aussi le championnat de France Jeunes.

Un combat sur le week-end, pas de tournoi. Ceci est une proposition, car il y a de la demande.

Approuvé à la majorité, 1 abstention, sous réserve de l'accord de la commission médicale.

Proposition de création d'un Open de France Assaut par équipe.

Approuvé à l'unanimité.

Création d'un Open de France Assaut individuel.

Approuvé à l'unanimité.

Le championnat de France Assaut : Suppression des quarts de finales et modification de la date de ce championnat (autre que le week-end de Pâques).

Approuvé à l'unanimité.

Une proposition est faite par le responsable de la commission, Yvon NUGEL, de réaliser un sondage près des champions et vice-champions pour connaître leur avis sur l'exemption de qualification ligues pour les têtes de séries.

Une demande est faite à la CNA sur le retour de la note bonus sur les bulletins de jugement afin de retrouver de la virtuosité lors des assauts.

Rodolphe REDON n'est pas réfractaire à cette demande mais il précise qu'il s'agit d'un travail commun de ce que l'on veut voir en Assaut (sujet évoqué lors des assises). Une fois décidée, la CNA fera respecter les règles. Pourquoi ne pas prévoir une réunion avec les commissions Jeunes, formation, CNA, CNC, et les DTD en début de saison.

Proposition de modification dans le règlement : dans la rubrique « Repêchage » remplacer « Dans le respect absolu des dates de forclusion » par « Dans le respect absolu de sept jours avant la compétition ».

Approuvé à l'unanimité.

Proposition pour le championnat de France Elite B de supprimer les sélections de ligue.

Approuvé à l'unanimité.

Proposition de création d'une prime à la performance Assaut.

Oui à la majorité, 5 abstentions, 1 contre, sous réserve (année 2020) si budget possible.

Proposition d'un logiciel pour les inscriptions en compétitions. Cet outil serait à mettre en place avec des prérequis obligatoires pour borner les inscriptions. Ensuite, il y aura une interface pour les compétitions et les sélections, au niveau département, ligue et national.

Il n'y aura qu'à inscrire le nom de l'athlète et sa catégorie de poids, ensuite, les résultats en compétition, l'âge, les victoires, etc., seront donnés et suivis selon les différentes strates.

Le Président Joël DHUMEZ propose de faire un séminaire sur le sujet pour bien expliquer aux Régions (ligues) le fonctionnement pour une meilleure appréhension de cette nouvelle formule afin que les utilisateurs soient à l'aise avec cet outil, d'autant plus que celui-ci permet un archivage des résultats.

Ce séminaire pourrait concerner les RLC et CTL en début de saison. Ensuite, pourquoi ne pas faire un tutoriel pour les clubs et dispenser l'information lors du séminaire ETF.

➤ **Nouveau statuts et règlement intérieur à faire voter à l'assemblée fédérale 2019 - (A. SZENICER)**

- Annexe 4

A. SCENICER lit et explique les modifications proposées. Ces modifications concernent le règlement intérieur et les statuts.

Les modifications pour les statuts concernent :

- Article 1, article 2, article 10, article 11, article 14, article 15, article 19, article 24 et l'article 33.

Les modifications pour le règlement intérieur concernent :

- Article 1.2, article 1.4, article 3, article 4.2, article 10.1, article 12 et l'article 13.4.

Les modifications proposées concernant le règlement intérieur et les statuts (annexe 4) sont approuvées à l'unanimité.

Proposition de validation du Comité départemental 79. Les statuts sont conformes.

Approuvé à l'unanimité.

➤ **Étude et préparation des questions reçues pour l'assemblée fédérale 2019**

Le président de la fédération fait état des questions reçues dans le cadre de l'assemblée fédérale annuelle 2019. Le CD ventile les différentes questions aux différents responsables de commission, DTN, membres du CD.

➤ **Proposition des scrutateurs de l'assemblée fédérale 2019**

Propositions des deux scrutateurs habituels qui sont : Rachid BOUDJENAH et Xavier CHANIAL.

Approuvé à l'unanimité.

Information du Président sur le MMA :

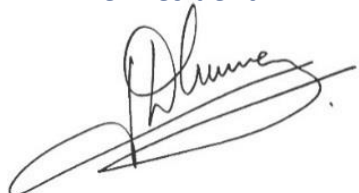
Un appel à manifestation d'intérêts sera présenté par la Ministre des Sports le 24 juin 2019. Cet appel a pour objet la normalisation de la pratique du MMA en France. Le Président demande au Comité Directeur s'il est favorable à ce que la Fédération Française de Savate Boxe Française et D.A se positionne pour intégrer en Discipline Associée (commission) le MMA.

Oui à la majorité, 1 abstention.

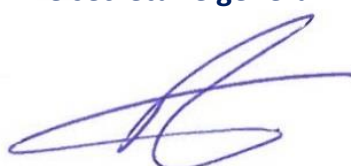
Cette question sera également proposée au vote lors de l'assemblée annuelle fédérale du 23 juin 2019.

Fin : 12h34

Le Président



Le secrétaire général



Joël DHUMEZ

Philippe SUISSÉ